DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE TOULON

Accusé de réception en préfecture 083-218300986-20171218-17-DCM-DGS-123

Date de télétransmission : 26/12/2017 Date de réception préfecture : 26/12/2017

MAIRIE de LE PRADET EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

Nº 17-DCM-DGS-123

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE DIX-HUIT DECEMBRE à QUATORZE heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Décembre 2017

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u>: INTERCOMMUNALITÉ – PRESENTATION DE RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2016

PRESENTS: Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Magali VINCENT – Nicole ROUX – Yves PARENT – Nicole VACCA – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – François MEURIER

POUVOIRS: Pascal CAMPENS à Christian GARNIER

Lionel RIQUELME à Viviane TIAR Daniel DUVOUX à Jean-François PLANES Michel LUCIANI à Agnès BIASUTTO Valérie AUBRY à Cécile GOMEZ

Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND Marie-Paule DELAROCQUE à Yves PARENT

Jennifer DELI à Nicole VACCA

Emmanuelle NIGRELLI à Frédéric FIORE

ABSENTE: Céline PRATI-AIGUIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné connaissance au Conseil Municipal des rapports d'activités des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dont la commune est membre.

Le Conseil Municipal est ainsi invité à prendre acte des rapports d'activité suivants pour l'année 2016 :

- Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau (SIAE) La Valette La Garde Le Pradet
- Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var
- Syndicat Mixte SCOT Provence Méditerranée

S'agissant d'une simple communication il n'y a pas de vote.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Signé: Le Maire, Hervé STASSINOS

CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE

LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois
- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire

Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.